

LANCEMENT DES MELANGES

EN L'HONNEUR DU PRESIDENT Koffi AHADZI-NONOU

Concevoir les Mélanges en l'honneur du Président Koffi-AHADZI-NONOU relève d'une évidence, si ces derniers sont perçus comme une dévotion intellectuelle manifestée sous forme d'hommage des collègues et amis à un collègue, en récompense à tout ce qu'il a apporté à la communauté.

Pour les universitaires, particulièrement ceux d'Afrique noire francophone, le Professeur AHADZI-NONOU fait partie de ces icônes du droit public et de la science politique. Cet éminent personnage se distingue par sa pluridisciplinarité et par sa complétude universitaire, avec en toile de fond une « *passion* » hors pair dans ce qu'il entreprend.

Très tôt, refusant l'étroitesse universitaire qui conduisait les étudiants de son époque à une spécialisation disciplinaire prématurée, le Président, après avoir obtenu le Diplôme d'études approfondies en Droit public (Organisation de l'Etat et fonctionnement des services publics) à l'Université de Poitiers en 1979, s'est immédiatement engagé dans un autre en Analyse politique et institutionnelle dans cette même Institution en 1980. Il était certainement porté par le mouvement doctrinal de l'époque qui appelait au raffermissement de la science politique, et prenait ainsi conscience qu'un bon juriste, en tout cas en droit public devrait avancer avec la béquille du droit et se ressourcer dans l'âme de la science de la politique.

Engagé et passionné par la politique des Etats du Tiers-monde, le fonctionnement de leurs institutions, comme nous le content ses amis, il n'hésita pas, et ce avec outrecuidance, à s'attaquer dans sa thèse à l'étude des institutions de son pays le Togo, en ce temps, englué comme les autres Etats africains, dans un régime de parti unique et de dictature. Sa thèse « *Essai de réflexion sur les régimes de fait : le cas du Togo* », soutenu en 1985 à l'Université de Poitiers, devint intellectuellement célèbre, un ouvrage de référence, mais pratiquement contre-productif pour le jeune docteur qui devait rentrer dans son pays pour mettre sa compétence au service de l'intérêt général.

Devant ce retour manqué au pays natal, et comme on n'allume pas une lumière pour la mettre sous le boisseau, il exporta cette compétence à l'Université Nationale du Bénin (1986-1987), puis à l'Université de Niamey (1987-1992) où il vit son exil... A la faveur de l'effondrement du présidentielisme négro-africain par l'essor de l'Etat de droit, il retrouva sa carrière universitaire au Togo, à partir de 1992, qui lui permettait en 1997 d'être, le premier Agrégé de Droit public et de sciences politiques et le premier Professeur titulaire de Droit public en 2003.

Le Maître s'intéressait beaucoup au Droit international public, au Droit constitutionnel, au Droit international et national des droits de l'homme, au Droit et politique de l'environnement dans ses versants internes, communautaires et internationaux. Epousant la posture du militantisme juridique, conjuguée avec la vision « Benthamienne » du droit et de la science politique, l'ordre juridique et l'ordre politique actuel qu'il fustige pour leur perversité et leur injustice, devraient viser le développement, la paix dans nos Etats et le bien-être des peuples. Ses écrits amènent à penser qu'il oscille entre le positivisme et l'humanisme, et il devient de plus en plus tolérant face aux « péchés » que l'Etat peut commettre en restant dans la posture des critiques constructives.

Le Président Koffi AHADZI-NONOU n'est pas un universitaire avare. Il est un passeur entre les mondes universitaires. Il draine ainsi derrière des doctorants, des docteurs, des Agrégés et des

Professeurs Titulaires. Il a permis à certains comme à nous autres, dans l'objectivité et dans la rigueur qui caractérisent notre fonction de gravir rapidement ces redoutables grades universitaires, en nous faisant découvrir, sans concessions, la méthode et le sentier qu'il fallait emprunter. Membre du Jury du Concours d'Agrégation de Droit Public depuis 2005 et Président dudit jury en 2013 et 2015, il continue de former toute une génération d'enseignants de haut rang.

C'est certainement cet engagement pour la cause universitaire qui lui a valu une fulgurante ascension dans les fonctions d'administration universitaire, qu'il commença en interne en tant que Chef de département de Droit public (1995-2003), qu'il acheva avec les plus hautes responsabilités, notamment comme Vice-Président de l'Université de Kara (2003-2006) et Président de l'Université de Lomé (2006-2014). Sur le plan régional notamment au sein du CAMES il occupa de hautes fonctions : Président du Comité Consultatif Général (Conférence des Recteurs et présidents des universités) du CAMES (2009-2014) ; Membre du Comité Technique Spécialisé des sciences juridiques et politiques (1996-2006). Sa vie universitaire est donc complète.

L'homme s'est longtemps mis à l'écart du pouvoir politique, surtout des partis politiques et se plait souvent à revêtir son manteau de non engagé... Mais, il l'était, l'est, quand même, pour certaines causes politiques. La première, c'est la paix et la réconciliation. A ce titre, il était Premier Rapporteur de la Commission Vérité Justice et Réconciliation du Togo (2009-2012). La deuxième, c'est le contrôle juridictionnel de l'action politique en tant que Juge à la Cour Constitutionnelle du Togo depuis 2014.

C'est pour immortaliser ce parcours exemplaire, que ces premiers élèves initient ses Mélanges autour de l'idée fondamentale chère au Maître : les finalités du droit et de la science politique. Il s'agit d'une éternelle problématique, qui justifie l'existence même des disciplines et de leurs enseignements, mais qui ne saurait se réduire à un questionnement réducteur des objectifs, ou des missions de la règle du droit ou de la science politique. En réalité, l'idée de finalités fait remonter à la conception, à la qualité, à l'exécution, à l'évaluation de l'instrument, qui doit atteindre sa cible.

Le champ est ainsi très vaste et peut se décliner dans toutes les disciplines du droit (public/privé, interne/international/régional/communautaire/) et de la science politique.

Les disciples, collègues et amis du Président Koffi AHADZI-NONOU sont ainsi invités à contribuer sur ces différents aspects selon le calendrier ci-après :

- **Date limite de réception des contributions : Fin Juin 2018**
- Les contributions sont à envoyer à l'adresse email : melangesahadzi@gmail.com

Adama KPODAR

Professeur des Universités

Vice-Président Université de Kara

Dodzi KOKOROKO

Professeur des Universités

Président de l'Université de Lomé

Joël AIVO

Professeur des Universités

Doyen de la FADESP Abomey Calavi